



GOLDEN GATE YACHT CLUB  
#1 Yacht Road, San Francisco, California USA 94123

## La tentative de revoir la décision de la Cour manque de mérite

**Valence, Espagne, le 27 décembre 2007:** Une nouvelle motion, déposée aujourd'hui par le Defender et visant à revoir la décision prise par la Cour Suprême de l'Etat de New York, manque de mérite, commente le Golden Gate Yacht Club (GGYC).

« Si ces arguments étaient valables, ils auraient été présentés il y a plusieurs mois », a commenté Tom Ehman, le porte parole du GGYC.

« Mais ils ressemblent hélas plutôt à une mesure désespérée de la part des nouveaux juristes d'Alinghi. Nous sommes confiants dans le fait qu'ils vont être rejetés par la Cour. »

« Le Challenge déposé par le GGYC le 11 juillet 2007 était en tous points conforme aux exigences du Deed of Gift », a-t-il précisé. Le Defender l'a d'ailleurs toujours accepté tel quel, et n'a jamais soulevé la moindre question à ce sujet. »

Le deuxième nouvel élément est pareillement infondé. D'après la décision prise le 27 novembre par la Cour, il n'est pas relevant de savoir si le CNEV a organisé une régata en novembre, celle-ci ayant eu lieu plus de quatre mois après le dépôt de son challenge invalide.

*Fin*